Grech immobilier

ACHAT | VENTE | COPROPRIÉTÉ | GESTION LOCATIVE | IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Barème honoraires Transactions sur Ventes

(En vigueur à compter du 1er Septembre 2023)

Grille d'honoraires maximaux par tranche :

En dessous de 50.000 €.....15% TTC* maximum du prix de vente.

De 50.000€ à 150.000 €..... 10% TTC* maximum du prix de vente.

De 150.000€ à 350.000 €..... 8% TTC* maximum du prix de vente.

De 350.000€ à 1.500.000 €..... 7% TTC* maximum du prix de vente.

Au-dessus de 1.500.000 € ..... 15% TTC* maximum du prix de vente.

Barème honoraires Locations

(En vigueur à compter du 1er Septembre 2023)

Honoraires locations (biens à usage d'habitation et stationnements) :

- Location de biens d'habitation (visites, dossiers, bail) : locataire 10€ TTC* /m² du logement, bailleur 10€ TTC* /m² du logement.
- Location garage/parking : 2 mois de loyers hors charges répartis à parts égales entre locataire et bailleur avec un minimum de 300€
- Rédaction de bail d'habitation : 300€ répartis à parts égales entre locataire et bailleur (sans excéder 10€ TTC* /m² du logement pour chaque partie)

Honoraires locations (biens à usage professionnel ou commercial faisant l'objet d'un mandat de gestion locative, sinon voir barème immobilier d'entreprise) :

- Location de biens à usage professionnel (visites, dossiers, bail) : 2 mois de loyers hors charges à la charge du preneur
- Location local commercial : 15 % HT Maximum du loyer annuel HT/HC à la charge du preneur
- Rédaction de bail commercial : 800€ à la charge du preneur Honoraire d'état des lieux : 3€ TTC*/m²

***Taux de TVA en vigueur 20%**

Barème honoraires Transactions sur <u>Ventes Viager</u>

(En vigueur à compter du 1er Septembre 2023)

Ventes viagères (tous types) ..... 8% TTC* maximum de la valeur vénale.

***Taux de TVA en vigueur 20%**

Barème honoraires immobilier d'entreprise
(En vigueur à compter du 1er Septembre 2023)

VENTE de Locaux commerciaux, Locaux professionnels, Entrepôts, Locaux industriels, Immeubles de rapport, Bureaux :

En dessous de 400.000 €..... 8% TTC* maximum du prix de vente.

De 400.001€ à 1.000.000 € ..... 7% TTC* maximum du prix de vente.

De 1.000.001 € à 2.000.000 € ..... 6% TTC* maximum du prix de vente.

Au-dessus de 2.000.001 €.....5% TTC* maximum du prix de vente.

***Taux de TVA en vigueur 20%**

LOCATION de Locaux commerciaux, Locaux professionnels, Entrepôts, Bureaux :

- Forfait minimum : 1500 € HT
- 30 % HT partagé entre le Bailleur et le Preneur :

• 15 % HT Maximum du loyer annuel HT/HC à la charge du BAILLEUR

• 15 % HT Maximum du loyer annuel HT/HC à la charge du PRENEUR

***Taux de TVA en vigueur 20%**

CESSION de droit au bail et de Fonds de commerce, location avec droit d'entrée :

- 8 % HT entre 0 € et 100 000 € à la charge du CÉDANT + 15 % HT du loyer annuel HT/HC à la charge du CESSIONNAIRE
- 7 % HT au-dessus de 100 000 € à la charge du CÉDANT + 15 % HT du loyer annuel HT/HC à la charge de CESSIONNAIRE

***Taux de TVA en vigueur 20%**

ETABLISSEMENT D'UN AVIS DE VALEUR SIMPLE : 500 € HT

ETABLISSEMENT D'UN DOSSIER D'ÉVALUATION : 1.500 € HT

REDACTION D'UN BAIL COMMERCIAL OU PROFESSIONNEL : 800 € HT